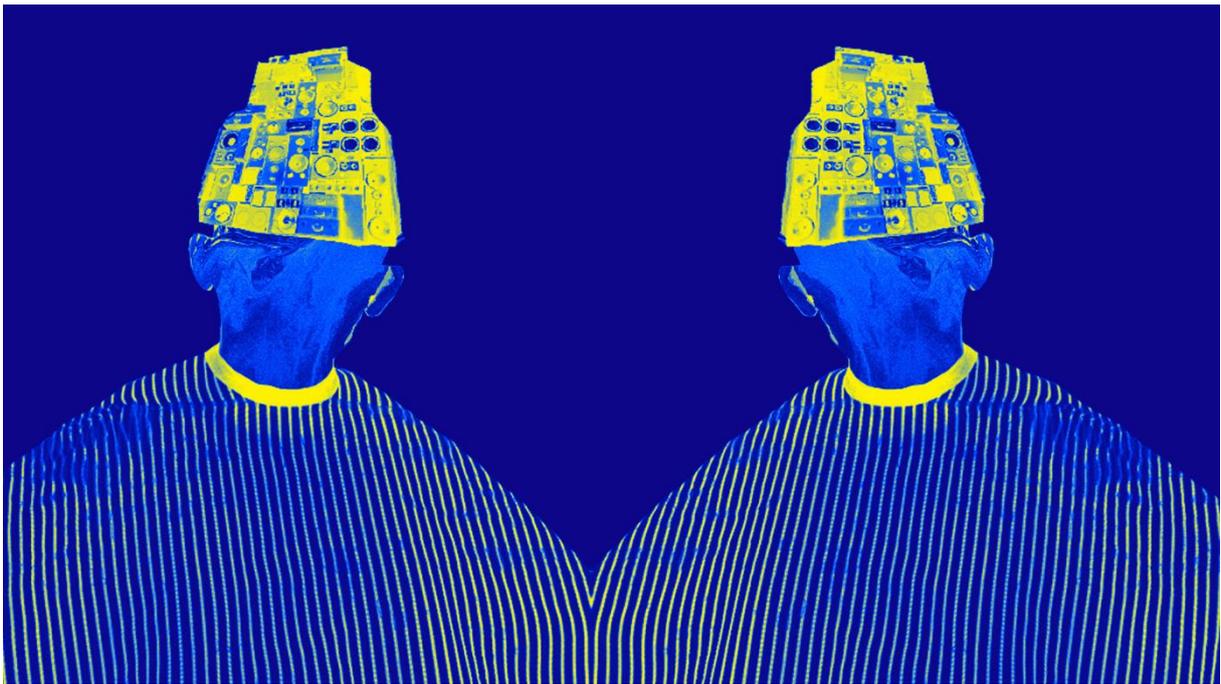


Dossier pédagogique

Indépendances Cha Cha

1960 - 2020, le soixantenaire des indépendances en musique

CRÉATION 2020



© Musa Omsi / Made with love

Indépendances Cha Cha

1960 - 2020, le soixantenaire des indépendances en musique

En 2020, dix-sept pays d'Afrique fêtaient le soixantième anniversaire de leur indépendance. Au Congo, on joua encore une fois l'*Indépendance Cha Cha*, le célèbre morceau qui célébrait, le temps d'une danse, l'unité retrouvée et la liberté promise. Toute l'Afrique francophone, en son temps, l'avait adopté.

Mais l'indépendance, qu'est-ce que ça voulait dire il y a soixante ans ?

Ce spectacle revient sur ces années de basculement, dans la tête et les mots des personnalités qui en furent les emblèmes et qu'on a appelés « pères de la Nation ». La Nation justement, comment la faire exister quand on a hérité d'Etats dont les frontières ont été tracées par d'autres ? Comment entrer dans le fameux concert des mêmes nations sans jouer la partition que les anciens colonisateurs continuent de dicter ? Comment échapper à la guerre froide, aux sécessions, aux pressions des pays voisins ou de ceux plus lointains ? Comment enfin, exister par et pour soi-même, et oser s'inventer un avenir sans autre modèle que celui qu'on se donne ? Autant de questions qui s'imposèrent à tous ceux qui, de Kwame Nkrumah à Houphouët-Boigny en passant par Modibo Keita ou Patrice Lumumba, arrivèrent les premiers aux responsabilités. Chacun tenta d'y répondre à sa manière, avec des fortunes diverses, et des destins contrastés. Laissons-les revenir, le temps d'un spectacle, et se raconter. Ils ont pour seul cortège un musicien-chanteur de confiance, qui interprète les airs qui –de leur vivant- les ont fait rire, danser, espérer ou pleurer. Car les musiques furent indissociables de cet élan vers la liberté. Elles ont le pouvoir de le ramener à la surface, et avec lui la trace des émotions qui lui sont attachées.

Indépendances Cha Cha est une visite dans les couloirs du temps, durant laquelle les spectateurs traversent une galerie dont les portraits s'animent. Chaque étage compte trois stations (ordre indicatif) :

Au premier, habitent le Congolais Patrice Lumumba, le Malien Modibo Keita et son voisin (et un temps rival) Léopold Sédar Senghor

Au second, Kwame Nkrumah du Ghana côtoie le Guinéen Sékou Touré et l'Ivoirien Houphouët-Boigny.

Les visiteurs de ce « hall of fame » pourront visiter l'un ou l'autre étage, parfois les deux quand le Palais des Pères de la Nation est entièrement ouvert au public.

Âge : À partir de 14 ans / pour les représentations scolaires : niveau 3eme à Terminale

Durée : 6 duos de 45 minutes / possibilité d'adapter le nombre de duos

Distribution :

Ecriture et mise en scène : Vladimir Cagnolari

Direction d'acteurs : Emil Abossolo

Duo Guinée

Fousseyni Fakoly Doumbia & Emil Abossolo

Duo Ghana

Kyekyeku & Emil Abossolo

Duo Sénégal

Senny Camara & Nicolas Mouen

Duo Mali

Lass Kader Touré & Abou Diarra

Duo Congo

Jocelyn Balu & Emil Abossolo

Duo Côte d'Ivoire

Praktika & Nicolas Mouen

Mentions obligatoires :

Production : Africolor / Création Africolor 2020

Soutiens : DRAC Ile-de-France, Conseil Départemental de l'Essonne, Ville de Paris

Crédit photo : Musa Omusi / Made With Love

Contact Africolor

Administration/production - Valérie Dorpe - administration@africolor.com

Actions culturelles/communication - Marie Kerdraon - communication@africolor.com

Africolor, 5 rue Arthur Groussier, 75010 Paris

01 47 97 69 99 / www.africolor.com

LA GUINÉE

→ La Guinée en bref

La **Guinée** se situe sur la côte de l'Afrique de l'Ouest. Sa superficie est de 245 857 km² et le pays est bordé par la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et l'océan Atlantique.

La population s'élève à environ 12 millions d'habitants.

C'est un pays de savane, de forêt-savane et de forêt tropicale humide. On peut y distinguer quatre zones géographiques : la zone côtière, la zone montagneuse, la zone de savane au nord et la zone de forêts au sud-est.

La Guinée est divisée en 8 régions administratives et sa capitale est **Conakry**.

La langue officielle de la République de Guinée est le français, il s'agit de la langue de l'État et des institutions officielles.

Les trois principaux groupes **ethniques** sont les Peuls, les Malinkés et les Soussous. Ces derniers se répartissent dans les quatre grandes régions géographiques de la Guinée.

La Guinée est une république dont Alpha Condé est le président depuis le 21 décembre 2010, il a été réélu en 2015.

→ Indépendance du pays

La zone côtière fut occupée par les Portugais, puis par l'armée française. La Guinée est proclamée colonie française en 1891. Cette nouvelle appellation remplace celle qu'elle portait jusque-là : **les Rivières du Sud**.

En 1901, la Guinée devient une partie intégrante de **l'Afrique-Occidentale française (AOF)**, administrée par un **gouvernorat** général. En 1904, dans le cadre de l'Entente cordiale entre la France et l'Angleterre, les îles de Los deviennent françaises en échange de l'abandon de droits sur le séchage de la morue à Terre-Neuve.

En 1958, lors du référendum, la Guinée est le seul pays d'Afrique francophone à rejeter la proposition du général **De Gaulle** concernant l'intégration des colonies au sein d'une Communauté française.

Par la suite, De Gaulle décide donc de punir les guinéens en raison du mauvais exemple qu'ils donnent aux autres peuples africains qui ont accepté une coopération comme continuité de la **colonisation**. Il rappelle immédiatement tous les fonctionnaires, ingénieurs et cadres français qui gèrent alors l'ensemble de l'économie et de l'administration civile et sanitaire, plongeant intentionnellement la Guinée dans le chaos. Sékou Touré cherche alors de l'aide auprès des pays d'Europe de l'Est et de l'Union soviétique et met en place un régime de parti unique et un système socialiste copié sur le modèle russe.

L'indépendance fut proclamée le 2 octobre 1958. La France retira dans le mois qui suivit son armée, ses fonctionnaires et ses crédits.

→ Sékou Touré : figure de l'indépendance guinéenne

Sékou Touré est membre de l'aristocratie de l'ethnie **mandingue**, né le 9 janvier 1922 à Faranah en Guinée française. Ce dernier a participé à résistance pour la décolonisation française en Afrique de l'Ouest jusqu'à sa capture en 1898.

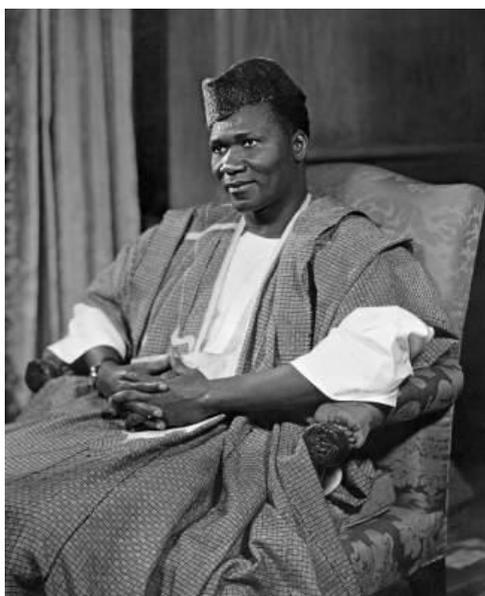
Durant sa jeunesse et après être devenu président, Touré étudie les travaux des philosophes communistes, en particulier ceux de Karl Marx et Lénine.

Le début de sa présidence est marqué par une politique **marxiste**, avec la nationalisation des entreprises étrangères et une économie fortement planifiée. Sékou remporte le Prix Lénine pour la paix en 1961. La France mène alors une guerre économique contre son ancienne colonie. Les services secrets français vont par exemple répandre de faux francs guinéens pour déstabiliser la Guinée monétairement. Ses premières actions pour rejeter les Français puis pour s'approprier la richesse et les terres agricoles des propriétaires traditionnels irritent de nombreux acteurs puissants, mais l'échec de son gouvernement à fournir des capacités économiques ou des droits démocratiques, encore plus.

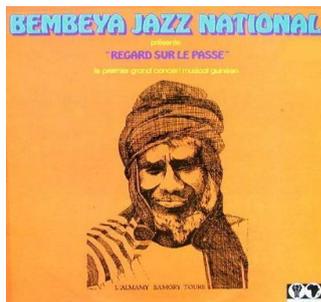
Alors que Sékou Touré est encore admiré dans beaucoup de pays en Afrique et dans le mouvement **panafricain**, de nombreux guinéens, des militants de gauche et de droite en Europe deviennent très critiques envers son régime, en particulier quant à son échec à instituer une véritable démocratie.

Selon l'**ONG Amnesty International**, quelque 50 000 personnes auraient été assassinées sous le régime de Touré, de 1958 à 1984. Le Camp Boiro reste le symbole de cette répression. À travers la police secrète et les exécutions dans les camps de détention, Sékou Touré fait régner sur le pays un régime de terreur, contraignant des milliers de guinéens à fuir la répression.

Sékou Touré meurt le 26 mars 1984 à Cleveland, aux États-Unis, lors d'une opération de chirurgie cardiaque. Sa dépouille est rapatriée le 28 mars et exposée pendant 2 jours au palais présidentiel.

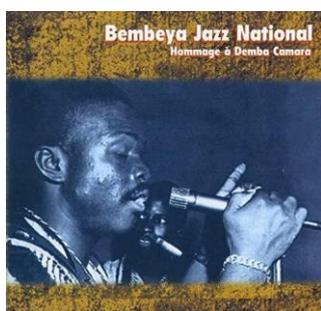


→ Rétrospective musicale



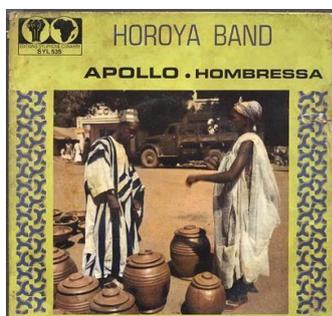
Regard sur le passé - Bembeya Jazz National (Guinée, 1969)

<https://www.youtube.com/watch?v=T6-SMaJExg>



La Guinée – Bembeya Jazz National (Guinée, 1977)

<https://www.youtube.com/watch?v=9Erc5fGMLgA>



Horoya Band – Apollo Hombressa (Guinée, 70's)

<https://www.youtube.com/watch?v=PqVWlerOYkE>



M'Mah Sylla – Le Rossignol de Guinée (Guinée, 1983)

<https://www.youtube.com/watch?v=G4jysCT0s8s>

LE GHANA

→ Le Ghana en bref

Le **Ghana** se situe sur la côte de l'Afrique de l'Ouest et est situé au bord du Golfe de Guinée. Sa superficie est de 238 540 km² et le pays est bordé par la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Togo et l'océan Atlantique.

La population s'élève à environ 30 millions d'habitants.

C'est un pays constitué de denses forêts tropicales au sud et de savane au nord. Le Climat tropical est chaud et humide avec très peu de variations de températures. Le relief est constitué principalement de plaines basses.

Le Ghana est divisé en 10 régions administratives et sa capitale est **Accra**.

La langue officielle de la République du Ghana est l'anglais. Les cinq principaux groupes **ethniques** sont les Ashanti, les Dagomba, les Fanti, les Éwé et les Gas.

Le Ghana est une république dont Nana Akufo-Addo est le président depuis le 7 janvier 2017.

→ Indépendance du pays

En 1821, le Ghana devient une colonie britannique sous le nom de **Gold Coast** (Côte-de-l'Or).

À la suite des troubles **nationalistes** incessants, les Britanniques donnent plus d'autonomie au pays. Un fait majeur dans le chemin vers l'indépendance a lieu en 1951, avec la victoire du **Parti de la convention du peuple** fondé en 1949 par **Kwame Nkrumah**. Aux élections législatives qui suivent, Kwame Nkrumah devient chef du gouvernement local, et, en collaboration avec les autorités britanniques, il obtient l'indépendance, proclamée en janvier 1957.

La-Côte-de-l'Or est l'un des premiers pays sub-saharien colonisé à accéder à l'indépendance. Un de ses premiers actes de **souveraineté**, **le 6 mars 1957** est d'abandonner son nom colonial de Côte de l'Or au profit de son actuel nom, « Ghana », en hommage à l'Empire du Ghana. Le Ghana entra dans les jours suivants aux Nations unies.

En 1960, Nkrumah devient naturellement le premier président du pays. Le système scolaire s'étend, les écoles privées deviennent publiques et le taux de scolarisation est multiplié par sept. Dès les années 70, Le Ghana obtient ainsi l'un des meilleurs taux d'alphabétisation d'Afrique, avec plus de 60 % des enfants, garçons et filles, scolarisés et alphabétisés. Le 31 janvier 1964, il organise un **référendum** constitutionnel imposant un parti unique. Les résultats sont officiellement à 99,91 % en faveur du oui. Une dérive autoritaire s'amorce. Le pays s'endette aussi pour se moderniser et s'ouvre au commerce international.

Le Ghana organise les 6ème et 7ème conférences **panafricaines** en 1953 à Kumasi et 1958 à Accra, qui est également la première conférence des États Indépendants d'Afrique. Un premier pas vers une réalisation concrète du panafricanisme est tenté en formant le 1er mai 1959 une union avec la Guinée, rejointe le 24 décembre 1960 par le Mali. Ces initiatives valent à Nkrumah l'hostilité des pays occidentaux (la CIA indique que « Nkrumah faisait plus pour saper nos intérêts qu'aucun autre noir africain ») mais également certains dirigeants africains qui l'accusent, dans ses projets de panafricanisme, de vouloir propager le **communisme** en Afrique.

→ Kwame Nkrumah : figure de l'indépendance ghanéenne

Kwame Nkrumah est né le 21 septembre 1909 en Côte-de-l'Or. En dépit de son origine sociale modeste, il bénéficie d'une scolarisation pourtant payante et essentiellement destinée aux enfants des notables traditionnels.

En 1935, quelques années après sa sortie de l'université, il embarque pour les États-Unis afin de compléter ses études à l'université. Peu avant de quitter les États-Unis pour la Grande-Bretagne, où doit se tenir le congrès panafricain de 1945, il rédige la brochure *Vers la libération nationale* dans laquelle il développe son analyse du colonialisme : celui-ci est décrit comme conséquence des besoins du capitalisme d'accéder à des matières premières au moindre coût, de disposer d'une main d'œuvre bon marché et d'écouler ses surproductions. Les discours sur la mission civilisatrice et sur l'éducation des indigènes ne sont pour lui que des prétextes pour dissimuler la réalité du colonialisme.

Il retourne en Côte-de-l'Or en 1947 et devient secrétaire général du parti indépendantiste, **l'UGCC**



(United Gold Coast Convention). Le parti est cependant essentiellement constitué de notables indigènes, relativement désintéressés par les problèmes des plus pauvres et aux objectifs arrangeants avec les colonialistes. Nkrumah décide de transformer **l'UGCC** en parti de masse : trois journaux de propagande sont créés et rencontrent un succès croissant, le parti se dote d'une branche jeunesse et Nkrumah multiplie les conférences.

Souhaitant l'indépendance, Nkrumah appelle au boycott et à la désobéissance civile, ce qui lui vaut d'être arrêté par les autorités britanniques en 1950 et condamné à trois ans de prison. Pourtant, les grèves et manifestations organisées par la **CPP (Convention People's Party)** aboutissent cette même année à la promulgation d'une nouvelle Constitution prévoyant une assemblée législative dont 75 membres seront Africains et des élections municipales. En dépit de son incarcération, Nkrumah profite d'une faille juridique pour être candidat à Accra central et y obtient 95 % des voix.

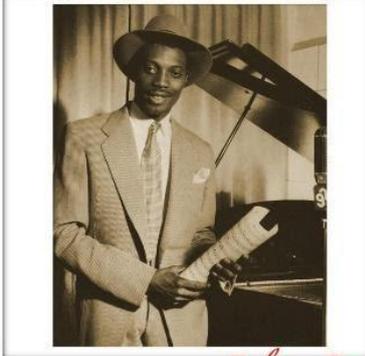
Il est finalement libéré et désigné pour constituer un gouvernement.

Nkrumah, fort de son succès, oblige alors le Royaume-Uni à concéder l'indépendance qui est proclamée le **6 mars 1957**. La Côte-de-l'Or devient ainsi la deuxième colonie à obtenir son indépendance après le Soudan (1956). Le jour même de l'indépendance, Nkrumah décide d'abandonner le nom colonial du pays au profit de l'actuel, en référence à l'Empire du Ghana.

Le 27 avril 1972, il décède dans un hôpital de Bucarest de la suite d'un cancer de l'estomac.

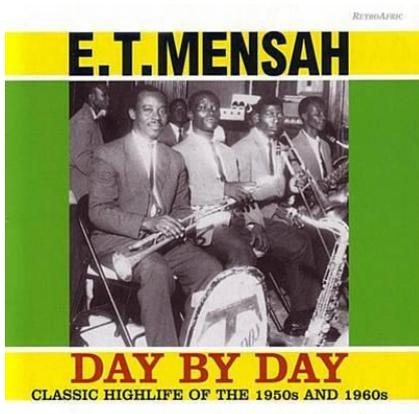
→ Rétrospective musicale

LORD KITCHENER

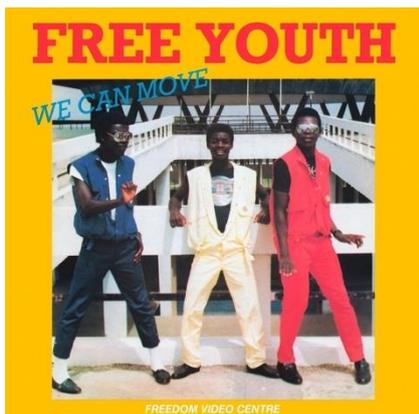


Calypso Romeo

Birth of Ghana – Lord Kitchener (Ghana, 1952)
https://www.youtube.com/watch?time_continue=19&v=c-imEGXqHis&feature=emb_logo



Ghana Freedom – E.T. MENSAH (Ghana, 1961)
<https://www.youtube.com/watch?v=OUMbrs4aEsA>



We can move – Free Youth (Ghana, 1985)
<https://www.youtube.com/watch?v=oPvMUDq9S40>

LE SÉNÉGAL

→ Le Sénégal en bref

Le **Sénégal** est une république d'Afrique de l'Ouest qui a pour capitale Dakar et dont la superficie est de 196 722 km². Le pays est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest, la Mauritanie, le Mali, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Gambie. Le pays est divisé en 14 régions et doit son nom au fleuve qui le borde et qui prend sa source en Guinée. Le climat est tropical et sec avec deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies, appelée aussi **la mousson**. On note cependant une exception dans le nord du pays où le climat est de type désertique.

Le pays compte aujourd'hui 16 millions de personnes et un accroissement très rapide de la population qui est de plus en plus jeune. Depuis longtemps la population est concentrée sur la face Atlantique où se situe notamment la ville de Dakar et la densité moyenne est de 82 hab/km².

Le système éducatif est l'un des plus développés d'Afrique avec beaucoup d'équivalence de diplômes d'universités étrangères prestigieuses.

Le français a été reconnu langue officielle bien qu'il existe une grande diversité de langues parlées au Sénégal comme le wolof, le sérère, le peul, le mandingue ou encore le soniké.

Macky Sall est le président du Sénégal depuis 2012. Il a été réélu en 2019 pour un mandat de cinq ans.

→ Indépendance du pays

Les premiers européens à arriver au Sénégal sont les portugais en 1442, par la côte alors que ces derniers cherchaient à rejoindre les Indes. C'est au XVII^e siècle que les marins français fondent des **comptoirs coloniaux** et des compagnies qui se livrent au trafic d'esclaves noirs africains. Ce dernier sera interdit au XIX^e siècle. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour que Dakar devienne la capitale de l'**Afrique Occidentale Française (AOF)**. Pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, les **tirailleurs sénégalais** sont envoyés combattre en France où ils connaissent des conditions de combat et de vie très difficiles.

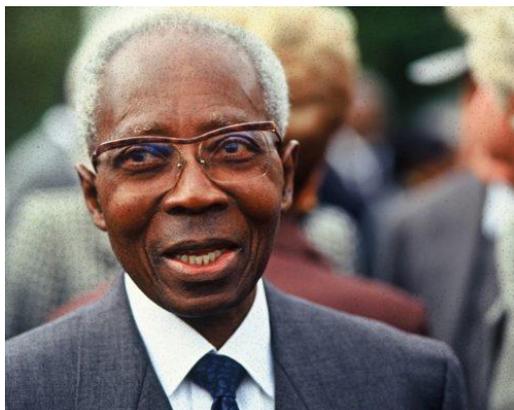
En 1946, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Léopold Sédar Senghor, professeur de lycée et poète sénégalais fonde la **Convention Africaine**, transformée en 1958 en parti indépendantiste du **Regroupement Africain**.

En novembre 1958, la France tente d'abord de garder ses colonies en leur accordant plus d'autonomie dans le cadre de la Communauté française dont fait partie le Sénégal depuis le Référendum d'octobre 1958.

En avril 1959, la **République soudanaise** (actuel Mali) et le Sénégal fusionnent pour former la **Fédération du Mali**.

Le 20 août 1960, le Sénégal se retire de la fédération du Mali et proclame son indépendance.

→ Léopold Sédar Senghor : figure de l'indépendance sénégalaise



Léopold Sédar Senghor naît le 9 octobre 1906 à Joal non loin de Dakar, au Sénégal. Il fait des études à la mission catholique de Ngasobil, au collège Libermann et au cours d'enseignement secondaire de Dakar. Il obtient, à 22 ans, une bourse de l'administration coloniale et part étudier à Paris, au lycée Louis-le-Grand et à la Sorbonne. Il est **naturalisé** français et, en 1935, il est reçu à l'agrégation de grammaire.

En 1939, il est enrôlé dans un régiment d'infanterie coloniale puis fait prisonnier par l'armée allemande deux années lors desquelles il écrira de nombreux poèmes. Il entrera dans la résistance dès sa sortie de prison. C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'il rentre en politique ; il devient communiste et est élu député à l'Assemblée Nationale française.

En 1948, il fonde avec **Mamadou Dia** le **Bloc démocratique sénégalais** qui remporte les élections législatives de 1951. Il devient maire de Thiès (Sénégal) en novembre 1956 puis ministre conseiller du gouvernement de **Michel Debré** de 1959 à 1960.

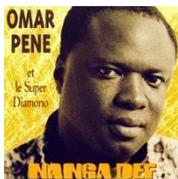
Senghor est un fervent défenseur du **fédéralisme** pour les États africains nouvellement indépendants, et crée avec le malien **Modibo Keïta***, la **Fédération du Mali** en 1959. Le **20 août 1960**, le Sénégal proclame son indépendance et Senghor est élu le 5 septembre 1960 à l'unanimité de l'Assemblée fédérale pour présider la toute nouvelle République du Sénégal, un régime bicéphale avec **Mamadou Dia** qui accède au poste de **président du Conseil**. Suite à la tentative de coup d'état de ce dernier en 1963, Senghor instaure un régime présidentiel autoritaire, seul son parti, **l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS)**, est autorisé. Le 22 mars 1967 Senghor échappe à un attentat.

Lors des manifestations des étudiants de Dakar en mai 1968, Senghor rétorque par plusieurs mesures comme la fermeture des universités pour deux ans, la mise en place d'un couvre-feu et l'enrôlement de force des étudiants sénégalais dans l'armée... Senghor démissionne de la présidence, avant le terme de son cinquième mandat, en décembre 1980 à l'âge de 74 ans.

En 1983, il est le premier africain à siéger à **l'Académie Française**. Léopold Sédar Senghor décède le **20 décembre 2001** et ses obsèques se tiennent à Dakar. Parallèlement à sa vie politique, celui que l'on appelle le "père fondateur de la francophonie", inscrit dans le courant de **la négritude**, laisse derrière lui de nombreux poèmes et essais littéraires. Il est notamment l'auteur de l'hymne national sénégalais, **Le Lion Rouge**.

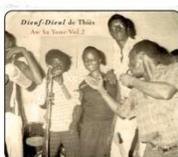
*Voir la fiche du Mali

→ Rétrospective musicale



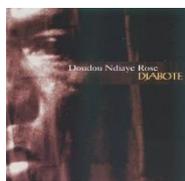
Biitaban - Omar Pene & Super Diamono (Sénégal, 1975)

<https://www.youtube.com/watch?v=NucuR0ohv90>



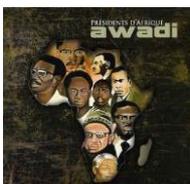
Nianky - Dieul de Thies (Sénégal)

<https://www.youtube.com/watch?v=K6rZCnYO2w>



Djabote - Doudou N'Diaye Rose (Sénégal, 1991)

<https://www.youtube.com/watch?v=ZbTbRs2EeR0>



Oser inventer l'avenir - Didier Awadi (Sénégal, 2010)

<https://www.youtube.com/watch?v=h-d9Rxku2Q>



Nijaay - Orchestre Baobab (Sénégal, 2007)

<https://www.youtube.com/watch?v=MPnqyeuFr1>



On va tout dire - Fou Malade (Sénégal 2008)

<https://www.youtube.com/watch?v=5y85I51BE8o>



Au cœur - Keur-Gui (Sénégal, 2014)

<https://www.youtube.com/watch?v=kiiJME7wsV4>

LE MALI

→ Le Mali en bref

Le Mali est un **pays enclavé** d'Afrique de l'Ouest. Sa superficie est de 1 241 238 km² et il est bordé par sept pays : l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal.

La population s'élève à environ 19 millions d'habitants, et vit principalement en zone rurale.

Le nord du Mali est situé entièrement sous les tropiques et c'est donc l'un des pays les plus chauds de la planète. Les trois quarts du climat du pays sont généralement très chauds et secs, sauf dans le sud où le climat est plus humide. La partie la plus septentrionale du pays est désertique car elle est entièrement occupée par le désert du **Sahara**, qui est le plus grand désert chaud du monde.

Le Mali est divisé en 10 régions administratives et sa capitale est **Bamako**.

Le français est la langue officielle, mais la population parle majoritairement les langues nationales, le bambara étant la plus utilisée.

La population du Mali est composée de différentes **ethnies**, principalement les Barbaras, les Bobos, les Bozos, les Dogons, les Kasenkis, les Malinkes, les Minyankas, les Piurs, les Serbe Nufos, les Sannicks (ou Saracoles), les Songhais et les Touaregs.

Le Mali est une république dont Ibrahim Boubacar Keïta est le président depuis le 4 septembre 2013, il a été réélu en 2018.

→ Indépendance du pays

La conquête coloniale s'est effectuée lentement et les entités, progressivement annexées, ont été regroupées sous l'appellation **Haut-Fleuve**, territoire placé sous commandement militaire avec pour chef-lieu **Kayes** et dirigé par un **commandant supérieur**.

Par un décret du 18 août 1888, le Haut-Fleuve devient une entité administrative autonome de la colonie du Sénégal sous le nom de **Soudan français**. Son premier titulaire, le chef de bataillon Louis Archinard, succède à **Gallieni** le 10 mai 1888, et devient véritablement le premier commandant supérieur.

Par un décret du 27 août 1892, le Soudan français devient une colonie autonome et Archinard, promu lieutenant-colonel en mai 1890, en devient le premier gouverneur et accède au grade de colonel en septembre 1892.

Avec la conquête par la France à partir du début des années 1880, le Mali devint une colonie française **le 27 août 1892** sous le nom de **Soudan français**, nom repris du décret du 18 août 1890 qui avait donné ce nom à la région du Haut-Fleuve de la colonie du Sénégal.

Lors du référendum du 28 septembre 1958, les électeurs du Soudan français votent massivement (97%) en faveur de la création de la **République soudanaise** au sein de la Communauté française.

Le 4 avril 1959, le Sénégal et la République soudanaise se regroupent pour former la **fédération du Mali** qui accède à l'indépendance le 20 juin 1960.

→ Modibo Keïta : figure de l'indépendance malienne

Modibo Keïta est un **panafricaniste** et un **tiers-mondiste** convaincu né le 4 juin 1915 à Bamako-Coura, un quartier de Bamako, alors capitale du **Soudan français**. Lors de ses études, ses professeurs le signalent déjà comme un bon élément mais aussi comme un agitateur anti-français à surveiller.

Après la Seconde guerre mondiale, il est cofondateur et secrétaire général de **l'Union soudanaise** et adhère en 1946 au **Rassemblement démocratique africain (RDA)**. Considéré par le régime colonial comme un dangereux opposant, il est interné quelque temps.

En 1948, il est élu conseiller général du Soudan français au titre de la circonscription de Bamako-Kita. En 1953, il est élu conseiller de l'Union française. Le 26 novembre 1956, il devient maire de Bamako et est élu député à l'Assemblée nationale française dont il devient vice-président.

Le 20 juillet 1960, Modibo Keïta est nommé chef du gouvernement de la **Fédération du Mali**, qui regroupe le Soudan français et le Sénégal. Après l'éclatement de cette fédération, le 22 septembre 1960, il proclame l'indépendance du Soudan français qui devient la **République du Mali**. Il en prend la présidence.

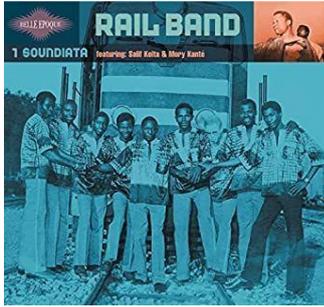
Socialiste, il oriente son pays vers une socialisation progressive de l'économie, d'abord de l'agriculture et du commerce avec la création en octobre 1960 de la **Société malienne d'importation et d'exportation (SOMIEX)** ayant le monopole de l'exportation des produits maliens et de l'importation des produits manufacturés et des biens alimentaires (sucre, thé, lait en poudre...) et de leur distribution à l'intérieur du pays.

La création du franc malien en 1962 et les difficultés d'approvisionnement entraînent une inflation importante et un mécontentement dans la population, notamment auprès des paysans et des commerçants.

Modibo Keïta meurt en détention à Bamako le 16 mai 1977 à l'âge de 61 ans dans des circonstances suspectes.

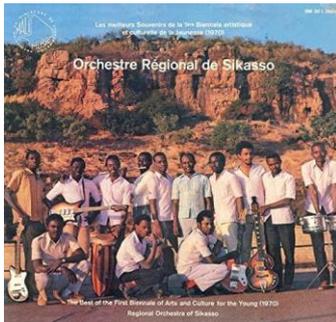


→ Rétrospective musicale



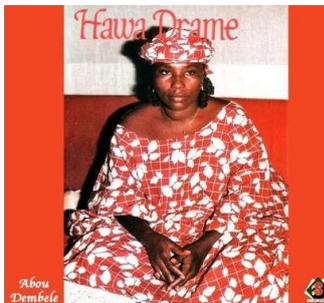
Mali Tebaga Mogoma – Salif Keita & Le Rail Band (Mali, 1970)

<https://www.youtube.com/watch?v=O3gpo15eyxc>



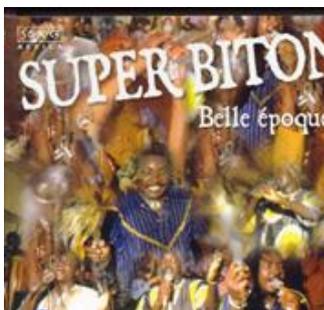
Mali Sènèkèlaw – L'Orchestre Régional de Sikasso (Mali, 1970)

<https://www.youtube.com/watch?v=ujmBlITadgU>



Makari – Hawa Drame (Mali, 1988)

<https://www.youtube.com/watch?v=6YEdjQCRHOo>



Taasidoni – Super Biton (Mali, 1999)

<https://www.youtube.com/watch?v=L17tQ-QtsEE>

LE CONGO

→ Le Congo en bref

La **République Démocratique du Congo**, ou communément appelée Congo, RDC ou Congo-Kinshasa est un pays d'Afrique centrale, à ne pas confondre avec son pays voisin la république du Congo, elle-même appelée Congo-Brazzaville.

Le Congo est le **deuxième plus grand pays d'Afrique** après l'Algérie, avec une superficie de 2 345 410 km² et il partage ses frontières avec 9 pays : l'Angola, la république du Congo, la République Centrafricaine, le Soudan du sud, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie. Le pays est divisé en 26 provinces et est traversé par le **fleuve Congo** qui est le 2e fleuve du monde après l'Amazone. Le pays est traversé par l'équateur et comprend trois climats : le climat équatorial, le climat tropical et le climat de montagne.

Le Congo compte aujourd'hui plus **100 millions d'habitants** pour une densité moyenne de 43 hab/km², il est à ce titre le pays francophone le plus peuplé du monde (devant la France). **Kinshasa**, la capitale, est la plus grande ville du pays avec 13,2 millions d'habitants. L'économie du pays est essentiellement agricole et tournée vers **l'exportation**. Les minerais (diamant, or, cuivre) sont de grandes ressources mais le pays a été gravement frappé par la **corruption** depuis les années 1970.

Le peuple congolais est composé de plusieurs centaines d'ethnies formant différents groupes. Le français est la langue officielle mais quatre langues bantoues ont le statut de langue nationale : le lingala, le kikongo, le swahili et le tshiluba. Néanmoins de nombreuses langues et cultures ont tendance à disparaître au profit des grosses ethnies.

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est le président de la république depuis janvier 2019.

→ Indépendance du pays

La conférence de Berlin en 1884 marque l'organisation et la collaboration pour le partage et la division de l'Afrique par les puissances européennes et aboutit à édicter les règles officielles de la colonisation. Le Congo est placé sous la souveraineté du Roi Léopold II de Belgique puis devient une colonie en 1908, dès lors renommée **Congo Belge**. En 1940, le Congo belge entre en guerre aux côtés des **Alliés**. Cette période voit naître et se développer plusieurs tendances indépendantistes à Léopoldville, la capitale (actuel Kinshasa), notamment **l'Alliance des Bakongo (ABAKO)** dont **Joseph Kasa-Vubu** devient le président en 1954.

En 1957, la Belgique, qui croit en une indépendance lente et progressive, organise des élections municipales dans les trois principales villes. L'ABAKO triomphe à Léopoldville ce qui incite **Patrice Lumumba**, **unitariste** d'origine bantoue, à fonder son propre parti : **Le Mouvement National Congolais**. Les émeutes de Léopoldville en janvier 1959 et la détérioration de la situation économique contribuent à accélérer le débat sur l'indépendance dont les modalités sont discutées entre belges et congolais au début de l'année 1960. L'indépendance est proclamée **le 30 juin 1960**, et le Congo belge devient la république du Congo dont **Joseph Kasa-Vubu** devient le président et Patrice Lumumba accède au poste de premier ministre. Le 15 août de la même année, l'ancienne colonie française voisine (actuel Congo-Brazzaville) accède également au titre de république du Congo.

Il faut attendre le référendum pour la nouvelle constitution en juillet 1964 pour que le nom de **République Démocratique du Congo** soit adopté.

→ **Patrice Lumumba : figure de l'indépendance congolaise**

Patrice Lumumba naît le 2 juillet 1925 à Onalua au Congo belge. Dans une Belgique coloniale qui n'a jusque-là que très peu développé son système éducatif **laïc**, il suit une scolarité encadrée par les missions religieuses. Bien que passionné d'histoire, il travaille ensuite comme employé de bureau dans une société minière de la province jusqu'en 1945, puis devient journaliste à Léopoldville (actuel Kinshasa) où il écrit dans divers journaux.

Son expérience dans les sociétés minières lui permet d'observer l'exploitation des populations locales et la gestion économique des compagnies belges qui ne font rien pour entreprendre des collaborations avec les cadres congolais. Cette prise de conscience marque le début de son engagement politique. Patrice Lumumba **milite** alors pour un **Congo uni**, à la différence d'une autre vision indépendantiste alors défendue favorable au **fédéralisme**.

En 1955, il crée l'association **APIC (Association du personnel Indigène de la Colonie)** et à ce titre, il a l'occasion de s'entretenir avec le **roi belge Baudouin** sur la situation sociale des congolais. En 1958, il est de nouveau invité en Belgique à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles. C'est à partir de cette période qu'il se rapproche de cercles anti-colonialistes bruxellois.

De retour au Congo, il crée le **Mouvement National Congolais (MNC)** en 1958. En décembre de cette même année, il est présent à la **Conférence des Peuples Africains** à Accra au Ghana et renforce fermement sa vision indépendantiste.



Suite à de violentes répressions en 1959, Patrice Lumumba est arrêté et condamné à 6 mois de prison en janvier 1960 puis libéré quelques jours plus tard sous la pression des délégués congolais pour participer à la table ronde menée sur la question de l'indépendance du Congo. L'indépendance est proclamée le **30 juin 1960**, à cette occasion, Patrice Lumumba prononce devant l'assemblée un discours devenu célèbre où il dénonce avec virulence les abus de la politique coloniale belge. Les élections sont largement remportées par le MNC, le dirigeant **Joseph Kasa-Vubu** est nommé président et invite aussitôt Lumumba au poste de Premier Ministre de ce premier gouvernement congolais.

La sécession de la province minière du Katanga, le 11 juillet 1960, exacerbe le climat de crise. Des troupes belges et des Casques bleus de **l'Organisation des Nations unies** (ONU) interviennent sur le territoire alors qu'un bras de fer s'engage entre Kasa-Vubu et Lumumba. Le 14 septembre, le colonel Joseph Mobutu dirige un coup d'État qui est suivi par l'arrestation et l'assassinat de Lumumba le **17 janvier 1961**.

→ Rétrospective musicale



Indépendance Cha Cha - Grand Kallé et l'African Jazz (Congo, 1960)

<https://www.youtube.com/watch?v=fZx32k6sRuQ>



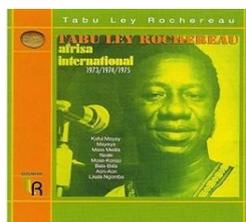
Lumumba - Balla et ses balladins (Congo, 1975)

<https://www.youtube.com/watch?v=aDJwgLqMu-l>



Mario - Luambo et le TP OK Jazz (Congo, 1985)

<https://www.youtube.com/watch?v=A1LNi0AtwWw>



Kaful Mayay – Tabu Ley Rochereau (Congo, 1993)

https://www.youtube.com/watch?v=pxdkIX_5DJQ



Le Jour d'Après / Siku Ya Baadaye - Baloji (Congo, 2010)

<https://www.youtube.com/watch?v=C4vc25TcleQ>



Awela Boruma - Bakoko Music International (Congo, 2016)

https://www.youtube.com/watch?v=aOBGi_kcCDs

LA CÔTE D'IVOIRE

→ La Côte d'Ivoire en bref

La **Côte d'Ivoire** est un pays côtier d'Afrique de l'Ouest. Sa superficie est de 322 462 km² et il est bordé par le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, le Libéria, la Guinée et l'océan Atlantique.

La population s'élève d'environ 27 millions d'habitants.

La Côte d'Ivoire est la zone de transition entre le climat équatorial humide et le climat tropical semi-aride. Le sud est très humide car toute l'année il est frappé par les brises de mer chaudes et humides et le nord est plus sec avec un manque de pluie surtout d'octobre à mai, mais certaines années se produisent de grandes saisons de pluies de juin à septembre. Les températures oscillent autour de 28° en moyenne.

La Côte d'Ivoire est divisée en 31 régions administratives et sa capitale est **Yamoussoukro**.

La langue officielle de la République de Côte d'Ivoire est le français. Il existe plus de 60 autres **dialectes** parlés au quotidien. La population ivoirienne regroupe cinq grands groupes ethniques comprenant environ une soixantaine d'ethnies (le groupe Voltaïque, le groupe Mandé, le groupe Krous, et le groupe Akans).

La Côte d'Ivoire est une république dont Alassane Ouattara est le président depuis le 6 mai 2011, il a été réélu en 2015.

→ Indépendance du pays

Les premiers Européens à pénétrer le pays sont les navigateurs portugais, longeant les côtes africaines, à la recherche de la route vers l'Inde. Les français baptisent le pays "**Côte d'Ivoire**" pour l'accueil fait par les populations.

De 1954 à 1958, le pays est inclus dans la Fédération de l'ouest africain français appelée **Afrique Occidentale Française (AOF)**.

Pendant la **Seconde Guerre mondiale**, le Régime de Vichy garde le contrôle du territoire jusqu'à la fin 1942 : l'AOF se rallie ensuite à l'exécutif d'Alger et passe l'année suivante sous l'autorité du Comité français de Libération Nationale. La citoyenneté française est accordée aux sujets africains, le droit de s'organiser politiquement leur est reconnu et le travail forcé est aboli par la loi d'avril 1946, proposée par **Félix Houphouët-Boigny**.

La répression contre son parti, le PDCI, s'accroît à la fin des années 1940. Des militants sont régulièrement arrêtés et battus par des policiers, avec parfois des actes de tortures ; d'autres sont renvoyés de leurs emplois. Des rassemblements de protestation sont organisés ; alors que la police tire à blanc pour disperser la foule, des colons tirent à balles réelles et tuent treize manifestants.

En 1956, la loi de réforme de l'outremer décide du transfert de pouvoirs de Paris vers des autorités locales, sans pour autant freiner le mouvement vers l'indépendance.

Le **7 août 1960**, l'indépendance prend effet. Le pays reste cependant très lié à la France : sa monnaie est dirigée par la Banque de France, par le biais de l'union monétaire d'Afrique occidentale et de nombreux investissements français rendent l'économie ivoirienne dépendante de la France.

→ Félix Houphouët-Boigny : figure de l'indépendance ivoirienne



Félix Houphouët-Boigny né le 18 octobre 1905 à N'Gokro (Yamoussoukro) est surnommé le « père » de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

À l'Assemblée Nationale, Houphouët-Boigny est nommé membre de la Commission des territoires d'outre-mer. Il s'attelle à mettre en application les revendications du **Syndicat Agricole Africain (SAA)**. Un projet de loi tendant à la suppression du travail forcé est ainsi adopté par l'Assemblée en avril 1946 sous le nom de « Loi Houphouët-Boigny ».

Conservant l'image d'un communiste, bien que s'en défendant, il est le seul député du **Rassemblement Démocratique Africain (RDA)** réélu en Côte d'Ivoire en 1951. C'est pourquoi, il prononce le 24 août 1951, un discours à l'Assemblée nationale où il conteste le résultat des élections qu'il déclare entaché de fraudes. Il dénonce aussi l'instrumentalisation des députés d'outre-mer comme « machines à voter ».

Mais, malgré ces mesures, des protestations émanent encore de l'intérieur, principalement des **Jeunesses du rassemblement démocratique africain de Côte d'Ivoire (JRDACI)**. Pour les faire taire, Houphouët-Boigny profite du putsch réalisé au Togo, et qui ébranle toute l'Afrique **francophone**, pour les accuser de « menées subversives d'inspiration communiste ». Toutefois, ce faux « complot de janvier 1963 » n'a pas le succès escompté puisqu'un fort sentiment d'injustice se développe, avec de nouvelles contestations.

Houphouët-Boigny réagit en août 1963, cette fois-ci de façon beaucoup plus radicale. Les nouveaux « comploteurs » désignés sont les sympathisants communistes ivoiriens appuyés par les dirigeants africains progressistes (Kwame Nkrumah, Ahmed Ben Balla, Gamal Abdel Nasser), mais aussi les franc-maçons, les tenants du multipartisme, les jeunes diplômés revenus de France imprégnés d'idéologie marxiste-léniniste, et certaines régions du pays qui exprimaient une certaine antipathie envers le régime. Un climat de terreur s'abat sur la Côte d'Ivoire avec la création en août 1963 d'une milice au service du parti regroupant 6 000 hommes, et l'arrestation, durant un an, de très nombreux « mauvais citoyens ».

Houphouët-Boigny gouverne dès lors en dictateur. Toutefois, ayant consolidé son pouvoir, il libère les prisonniers politiques en 1967. Il est réélu président à chaque élection sans aucune opposition. À sa mort en 1993, Félix Houphouët-Boigny ne laisse aucun testament écrit sinon un legs verbal en faveur de l'État ivoirien.

→ Rétrospective musicale



Mondembe sakola – Negro Band (Côte d’Ivoire, 1964)

<https://www.youtube.com/watch?v=LJOxepPlq04>



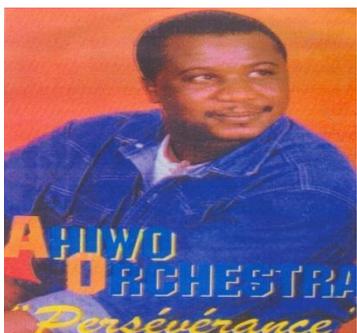
Chia Elise Me Woye – Okoi Seka Athanase (Côte d’Ivoire, 1977)

<https://www.youtube.com/watch?v=6lcklnHmwyE>



Fanta Damba – Fanta Damba (Côte d’Ivoire, 1985)

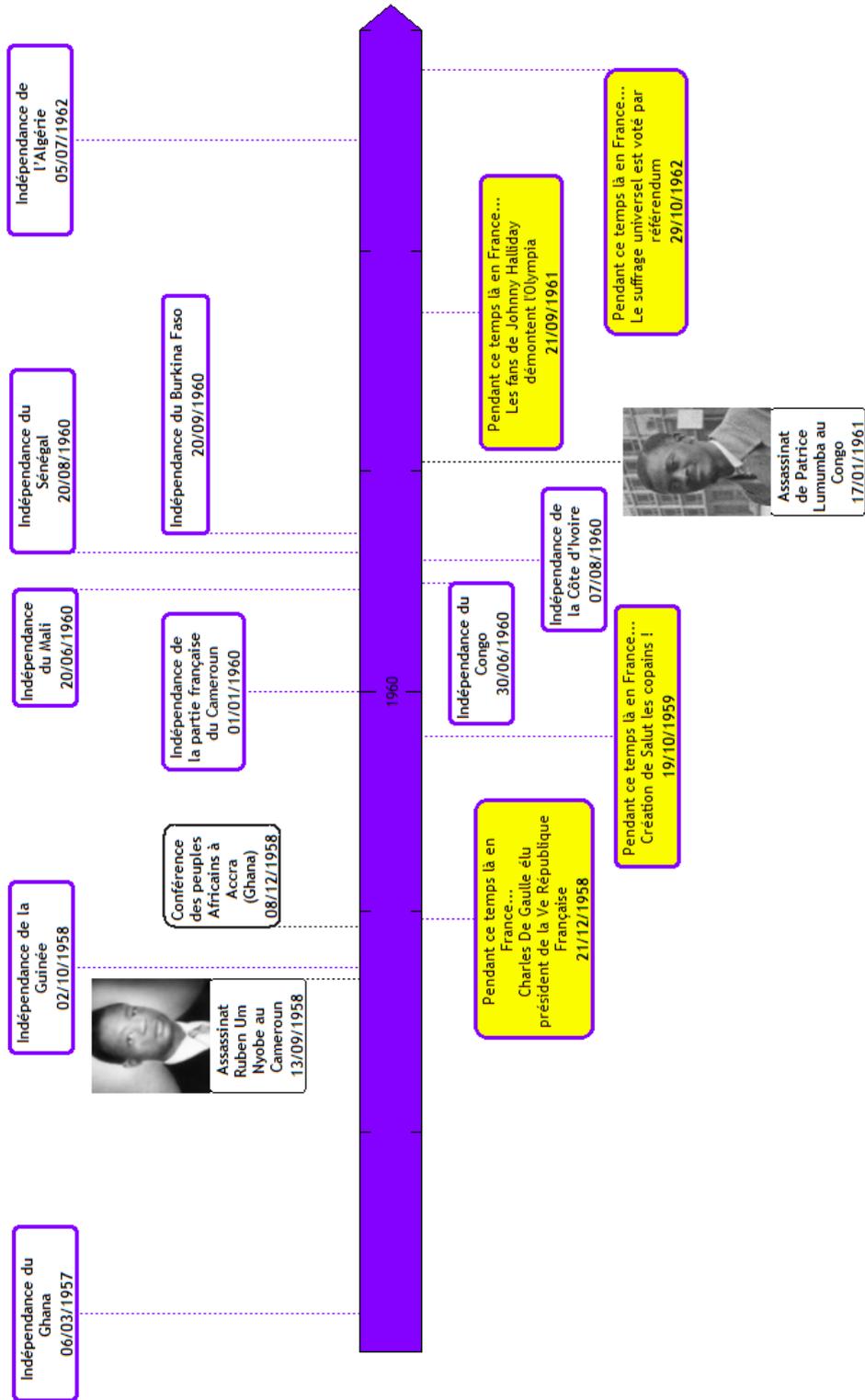
<https://www.youtube.com/watch?v=fAeoM0Mczjs>



Seuboe – Ahiwo Orchestra (Côte d’Ivoire, 1998)

<https://www.youtube.com/watch?v=ZVcHepJOVI>

*** CHRONOLOGIE ***



*** GLOSSAIRE ***

Académie Française : institution française créée en 1635 par le Cardinal Richelieu et dont la fonction est de normaliser et perfectionner la langue française, notamment par l'élaboration de son dictionnaire. Elle se compose de quarante membres élus par leurs pairs.

Accords de coopération militaire : accords bilatéraux signés entre 1960 et 1990, entre la France et les anciens pays africains colonisés dans le domaine militaire, notamment dans le champ des interventions de l'armée et de la « sécurisation ». Au nom de ces accords toujours en vigueur et au gré des pouvoirs en place, la France a toujours la possibilité d'intervenir militairement dans les pays signataires.

Alliés : ensemble des pays qui s'opposèrent formellement aux forces de l'Axe durant la Seconde Guerre mondiale.

Afrique Occidentale Française (AOF) : gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest entre 1895 et 1958.

Commandant supérieur : grade militaire d'un officier supérieur qui exerce le commandement d'une unité, d'une force ou d'une opération.

Comptoirs coloniaux : territoire en pays étranger, souvent installé à proximité d'un port maritime et destiné à favoriser le commerce du pays gouvernant ce territoire avec d'autres régions.

Conférence des Peuples Africains : première Conférence des Peuples Africains qui s'est tenue à Accra au Ghana du 8 au 13 décembre 1958 et qui a réuni plusieurs leaders indépendantistes, notamment Patrice Lumumba (Congo). Trois résolutions y sont adoptées : condamner le colonialisme, soutenir toute forme pacifiste d'action nationale, appliquer en Afrique les droits de l'homme et des peuples à disposer d'eux-mêmes définis par les Nations Unies.

Communisme : mode d'organisation issu du socialisme et basé sur l'abolition de la propriété privée des moyens de production et d'échange au profit de la propriété collective.

Corruption : utilisation abusive d'un pouvoir reçu par délégation à des fins privées comme l'enrichissement personnel ou d'un tiers (famille, ami...). Elle consiste pour un agent public, un élu, un médecin, un salarié, de s'abstenir de faire ou de faciliter quelque chose du fait de sa fonction en échange d'une promesse, d'une somme d'argent ou d'un avantage.

Debré (Michel) / 1912-1996 : homme d'état français, il est Premier ministre sous Charles De Gaulle de 1959 à 1962, lors des indépendances africaines.

De Gaulle (Charles) / 1890-1970 : militaire, résistant et homme d'état français, premier président de la Ve République française de 1959 à 1969. Face aux revendications d'indépendances, alors président, son mandat sera marqué par sa politique de décolonisation.

Dialecte : forme particulière d'une langue, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et qui appartient à la même famille linguistique.

Ethnie : groupe d'êtres humains qui partagent la même culture, les mêmes langues, les mêmes traditions, les mêmes coutumes, qui se transmettent de génération en génération.

Ethnicisation : processus dans lequel les gens sont affectés à tort ou à raison à un groupe ethnique en fonction de leur origine, de leur apparence ou de leur mode de vie. Le comportement des gens est expliqué principalement sur la base d'une ethnie.

Exportation : action de vendre à l'étranger une partie de la production de biens ou de services d'un ensemble économique, pays ou région.

Fédéralisme : mode d'organisation dans laquelle chacun des membres dispose d'une large autonomie et délègue certains de ses pouvoirs à un organisme central, dit fédéral. Les membres participent collectivement et non individuellement aux décisions.

Foccart (Jacques) / 1913-1997 : homme politique et homme d'affaire français, ancien secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974 sous Charles De Gaulle et Georges Pompidou. Surnommé "Monsieur Afrique", il joue un rôle central dans la politique de la "Françafrique".

Franc CFA (Franc de la Communauté Financière Africaine) : monnaie commune héritée de la colonisation française et utilisée par 14 pays d'Afrique.

Françafrique : néologisme, utilisé en général de façon péjorative et qui désigne l'ensemble des relations entre la France et ses anciennes colonies africaines pour en dénoncer le caractère ambigu et opaque.

Francophonie : désigne l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue de première socialisation, langue d'usage, langue administrative, langue d'enseignement ou langue choisie. Le dernier rapport de l'Observatoire publié en 2018 estime le nombre de 300 millions de locuteurs francophones répartis sur les cinq continents.

Gouverneur : personne qui détient le pouvoir exécutif, civil ou militaire d'une province, d'un état ou d'une colonie.

Gouvernorat : subdivision administrative d'un pays, équivalente au département, à la province et aux régions.

Indirect Rule : régime développé dans l'empire colonial britannique qui laisse la gestion des territoires aux chefs indigènes au profit de la nation coloniale. Ce régime permettait de réduire la présence des colons en s'appuyant sur les dirigeants locaux, limitant ainsi les risques de résistance et de rébellions des populations.

Laïc : personne ou institution indépendante des religions et des confessions religieuses.

Mandat : en diplomatie, un mandat est une mission confiée à un ou plusieurs pays pour intervenir par les moyens civils ou militaires dans une région. En politique, un mandat est une mission conférée par voie électorale.

Mandingue : groupe ethnique d'Afrique de l'ouest faisant partie des peuples Mandés et connu sous d'autres dénominations telles que Bambaras et Malinkés au Mali, les Dioulas en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso et les Malinkés en Guinée, au Sénégal et en Gambie.

Marxisme : courant politique, philosophique, économique et sociologique qui se réclame des idées de Karl Marx et Friedrich Engels. Politiquement, le marxisme repose sur la participation au mouvement de la lutte des classes afin de parvenir à une société sans classes et succédant au capitalisme.

Militantisme : forme d'engagement collectif à une cause de nature politique, religieuse, morale, sociale ou syndicale, souvent en vue de lutter contre ce qui est perçu comme une injustice.

Mousson (la) : la mousson vient du mot arabe qui signifie "saison". C'est un système de vents alternatifs affectant les régions tropicales. En été, elle apporte de l'air chaud et humide venant de l'océan indien et provoque d'importantes pluies en Asie du Sud Est mais aussi en Afrique subsaharienne.

Organisation des Nations Unies (ONU) : Organisation internationale créée en 1945 en remplacement de la Société des Nations. Sa mission et son travail sont guidés par les objectifs énoncés par sa Charte fondatrice et notamment pour résoudre un grand nombre de problèmes tels que la paix, la sécurité, les droits de l'homme...

Nationalisme : doctrine et action politique qui vise à l'indépendance d'une nation lorsqu'elle est placée sous une domination étrangère.

Naturalisation : acquisition d'une nationalité ou d'une citoyenneté par un individu qui ne la possède pas par sa naissance.

Négritude (la) : courant politique et littéraire, créé dans les années 1930 et qui désigne l'ensemble des caractéristiques et valeurs culturelles des peuples de race noire, revendiquées comme leur étant propres. Des personnalités comme Aimé Césaire ou Léopold Sédar Senghor se sont inscrites dans ce courant.

Néocolonialisme / régime néocolonialiste : désigne, à partir des années 60, les tentatives d'une ex-puissance coloniale de maintenir par des moyens, détournés ou cachés, la domination économique ou culturelle sur ses anciennes colonies après leur indépendance.

ONG (Organisation non gouvernementale) : association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales.

Pacifisme : doctrine politique des partisans de la paix entre les États ou ceux qui pensent que l'établissement d'une paix universelle est possible et qui agissent pour en préparer l'avènement.

Panafricanisme : mouvement politique qui promeut l'indépendance du continent africain et qui encourage aux solidarités des pays africains entre eux.

Pays enclavé : Pays complètement entouré par un autre pays ou qui n'a pas de littoral.

Protectorat : contrôle exercé par un État puissant sur un État plus faible et qui prend la forme d'une convention ou d'un traité. A la différence de la colonisation, les nationalités et les institutions existantes sont maintenues dans la forme.

Putsch : renversement du pouvoir par une personne investie d'une autorité, de façon illégale et souvent brutale. Le putsch est un coup d'État réalisé par la force des armes.

Référendum : vote direct des citoyens pour approuver ou rejeter une mesure proposée par le pouvoir exécutif.

Réunification : Processus politique et administratif qui vise à fusionner à nouveau en un seul territoire, deux territoires anciennement unis.

Sahel : Espace géographique de transition se présentant sous la forme d'une bande d'environ 5500 km de long et qui délimite le désert du Sahara au nord et la zone soudanaise au sud. Il est présent dans une dizaine de pays africains et sa taille est de 3000 km².

Socialisme : Doctrine politique et économique qui, à l'inverse du modèle libéral et capitaliste, propose une propriété collective des moyens de production. Le socialisme est également la dénomination générale des partis de gauche qui militent pour une plus grande justice sociale.

Souveraineté : droit absolu d'exercer une autorité (législative, judiciaire ou exécutive) sur une région, un pays ou sur un peuple.

Tiers-mondiste : Doctrine politique et idéologique qui attribue la responsabilité de la pauvreté du tiers-monde aux interventions du capitalisme étranger, considéré comme néfaste. Sont notamment visés par cette critique les pays qui ont détenus des colonies.

Tirailleurs sénégalais : Troupes d'infanterie coloniale créées en 1857 et recrutées dans les colonies françaises en Afrique subsaharienne. A ce titre, les tirailleurs participent à toutes les campagnes militaires menées par la France jusqu'en 1960.

Unitarisme : En politique, l'unitarisme est une doctrine qui cherche l'unité au sein d'un état (à l'inverse ici du fédéralisme).

POUR ALLER PLUS LOIN...

→ Ouvrages Généraux

- BERTRAND Jordane, *Histoire des indépendances africaines et de ceux qui les ont faites*, éd. Afronundi, 2010
- BOUKHARI-YABARA Amzat, *Africa Unite !*, éd La Découverte, 2017
- BOUM Hemley, *Les Maquisards*, éd La Cheminante, 2015
- VAN REYBROUCK David, *Congo, une histoire*, Ed. Actes Sud, 2012
- LUMUMBA Patrice, *Pleure Ô noir frère bien aimé*, anthologie de texte, éd. Rodrigue Buchakuzi Kanefu, 2015
- RAMONDY Karine, *leaders assassinés en Afrique Centrale 1959-1961*, éd. L'Harmattan, coll. Études Africaines, 2020

→ Sur la musique

- ARNAUD Gérald & LECOMTE Henri, *Musiques de toutes les Afriques*, éd Fayard
- BLOG l'Histgéobox : https://lhistgeobox.blogspot.com/p/blog-page_31.html
- CAGNOLARI Vladimir, *Regard sur le passé : quand le Bembeya Jazz chantait l'épopée du résistant Samory Touré*, Pan African Music, octobre 2018
<https://pan-african-music.com/regard-passe-bembeya-jazz-guinee/>

→ Articles/ articles web

- EVRARD Camille, *Retour sur la construction des relations miliaries franco-africaines*, printemps 2016
- CAGNOLARI Vladimir, *5 classiques du Congo des années 60*, Pan African Music, mars 2020 <https://pan-african-music.com/5-classiques-congo-60/>
- CAGNOLARI Vladimir, *Congo Freedom*, Pan African Music, juin 2019 (série)
<https://pan-african-music.com/congo-freedom-epilogue-testament-dindependance/>
- CAGNOLARI Vladimir, *Ghana Freedom*, Pan African Music, mars 2017 (série)
<https://pan-african-music.com/ghana-freedom-1/>
- *La marche vers les indépendances*, Jeune Afrique, janvier 2010
<https://www.jeuneafrique.com/198803/politique/la-marche-vers-les-ind-pendances/>
- Tshitenge Lubabu M.K, *Il était une fois... les indépendances de 1960*, Jeune Afrique, déc. 2009
<https://www.jeuneafrique.com/199103/societe/il-tait-une-fois-les-ind-pendances-de-1960/>

→ Radio

- CAGNOLARI Vladimir, *Afrique, la musique des indépendances (4 ép.)*, émission Culture Musique, France Culture, septembre 2015
<https://www.franceculture.fr/emissions/culture-musique/afrique-la-musique-des-independances-le-ghana-ouvre-le-bal-14>

→ Documentaire vidéo

- BALL Marc & MIKSE Karim, *Décolonisations (3 épisodes)*, ARTE, 2019
- LE ROY Gaëlle & OSOUF Valérie, *Cameroun, autopsie d'une indépendance*, 2007



Manifestation à Léopoldville au moment de l'accession à l'indépendance, juillet 1960 (Congo Belge)

Le 21 Mai 2020, le parlement français votait officiellement la fin du franc CFA, réclamée de longue date par de nombreux intellectuels du continent. Au-delà de ses supposées vertus relatives à la stabilité des pays francophones, le franc CFA, fabriqué à Saint-Etienne, était le symbole des fausses indépendances et des vraies dépendances des États de l'ancien empire français. Entre accords de coopération militaires, financements occultes et barbouzeries, les relations entre la France et ses anciennes colonies africaines avaient été tout sauf partenariales jusqu'à aujourd'hui.

Et maintenant, adieu la Françafrique ? Qu'en est-il de tous ces États importés, gangrénés par la corruption des élites éduquées dans des universités européennes, acoquinées à de grandes multinationales d'origine française ? Qu'en est-il des chasses gardées de la France d'hier à aujourd'hui ? La décomposition de la zone sahélienne n'est-elle pas la résultante de 60 ans de fausses indépendances ? Si les différents gouvernements et peuples portent toujours la responsabilité de leur destin, comment ne pas voir que les pays de la zone CFA ont été maintenus dans des dépendances structurelles, à coup d'ajustements structurels, à coups d'État, à coups de non-industrialisation ?

Soixante ans d'indépendances pour quoi faire ? Nous laisserons le mot de la fin à Jean-Marie Tjibaou leader indépendantiste Kanak assassiné lui aussi :

"Nous voulons être indépendants pour pouvoir choisir nos dépendances"